

27 juin 2019

**CONSTRUCTION
ET BOIS**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Acte 2 : vers la disparition du CCCA-BTP

La réunion de négociation des partenaires sociaux du BTP sur la cotisation conventionnelle spécifique au CCCA-BTP, prévue le 24 juin 2019, a été reportée au 9 juillet sur décision unilatérale de la Fédération Française du Bâtiment (FFB). Ce report fait suite à un mouvement national de grève dans les BTP-CFA et à une action syndicale programmée au siège de la FFB ce 24 juin, jour de la négociation.

Dans cette négociation, l'objectif de la FNCB-CFDT est d'adapter le CCCA-BTP à la réforme de la formation professionnelle sans chercher à le supprimer.

La FNCB-CFDT rappelle que le texte proposé à la négociation par la FFB et la FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics) propose ni plus ni moins que la disparition du CCCA-BTP en fléchissant la cotisation spécifique vers l'OPCO de la Construction (voir communiqué de presse du 12 juin).

Acte 2 : vers la disparition du CCCA-BTP.

Le 25 juin, le renouvellement du Bureau paritaire a été voté au cours du Conseil d'administration du CCCA-BTP. La Présidence, qui, historiquement par un renouvellement tournant entre les organisations syndicales, devait revenir à la CFDT, a été attribuée, à l'encontre des règles paritaires habituellement partagées, à FO. On voit bien, du fait de cette collusion FO, CFTC et CFE-CGC, organisée par la FFB et la FNTP, la volonté affichée de ces dernières de mettre en place tous leurs pions dans l'optique de la disparition du CCCA-BTP ceci en lien avec l'OPCO de la construction.

Notons que le même représentant de FO est vice-Président de l'OPCO de la construction et Président du CCCA-BTP. La CFTC, la CGC, la FFB et la FNTP se partagent les autres postes à responsabilité au détriment des deux OS majoritaires dans les Branches du BTP (CFDT et CGT).

Malgré les interventions du ministère du Travail sur le dossier de la formation professionnelle, la FFB et la FNTP, aidées par leurs 3 alliés de circonstance, continuent dans leur logique dogmatique.

Même si la FNCB-CFDT dénonce cette mascarade qui ne trompe personne, elle est consciente de la nécessité de réformer la structure et de l'adapter aux exigences de la réforme, et par là, de redéfinir les missions et le fonctionnement du CCCA-BTP. La FNCB-CFDT a toujours affirmé cette

position d'évolution dans les négociations précédentes, tout en précisant que cela doit être fait sans supprimer la structure Réseau actuelle.

La FNCB CFDT affirme son opposition à ces pratiques, et ceci pour éviter toute casse sociale et le dévoiement du paritarisme dans la gestion de la formation professionnelle.

Contacts FNCB-CFDT :

Pascal Barbey : pascal.barbey@construction-bois.cfdt.fr; 06.07.06.86.77